



Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Est par la présente, donné par le soussigné de la susdite municipalité :

QUE Lors d'une séance ordinaire tenue le vingt-huitième jour du mois de janvier 2019, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 304 ayant pour objet la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.**

Toute personne voulant prendre connaissance de ce règlement, pourra le faire au bureau du secrétaire-trésorier, situé au 1891, rue Principale à Saint-Cuthbert. Les heures d'ouvertures du bureau sont du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h, et 13 h et 16 h 30.

Donné à Saint-Cuthbert ce sixième jour du mois de février deux mille dix-neuf.

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je, soussigné, Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Sorel-Tracy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, entre 9 et 18 heures le sixième jour du mois de février 2019, à chacun des endroits suivants, savoir : sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Cuthbert (www.st-cuthbert.qc.ca) et à l'entrée du bureau municipal

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce sixième jour du mois de février 2019.

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier



Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

Est par la présente, donné par le soussigné de la susdite municipalité :

QUE Lors d'une séance ordinaire tenue le vingt-huitième jour du mois de janvier 2019, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 304 ayant pour objet la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.**

Toute personne voulant prendre connaissance de ce règlement, pourra le faire au bureau du secrétaire-trésorier, situé au 1891, rue Principale à Saint-Cuthbert. Les heures d'ouvertures du bureau sont du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h, et 13 h et 16 h 30.

Donné à Saint-Cuthbert ce sixième jour du mois de février deux mille dix-neuf.

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication (article 420)

Je, soussigné, Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Sorel-Tracy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, entre 9 et 18 heures le sixième jour du mois de février 2019, à chacun des endroits suivants, savoir : sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Cuthbert (www.st-cuthbert.qc.ca) et à l'entrée du bureau municipal

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce sixième jour du mois de février 2019.

Larry Drapeau, directeur général et secrétaire-trésorier